



L'entreprise **Transports ROUSSEAU** a décidé de se réengager dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂ de ses activités de transport routier de marchandises.

Cet engagement se concrétise au travers de la Charte Objectif CO₂ et court jusqu'en juillet 2017.

L'Adjoint à la Directrice Régionale

Philippe PORTIER